

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00496 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois (03) élèves Techniciens Supérieurs de Laboratoire d'Elevage, session 2022.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LABORATOIRE D'ELEVAGE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO HABIBOU	258692B	B11755553	11/08/91
2°	OUEDRAOGO OUSSEINI	277492N	B5128164	27/11/89
3°	MILLOGO PHILIBERT	305670P	B14015372	18/04/88
3°	KOUDOUGOU MOÏSE	277477L	B10367486	11/07/81
5°	NEYA BADÉMÈ	277487X	B14734789	31/12/88
5°	NYAMPA ZAKARIA	282520B	B12214991	12/04/87

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

